



Adresse à la direction de la MGEFI

BOUCHES DU RHÔNE

Nous adhérents de la MGEFI nous adressons à la direction de la MGEFI car nous estimons que dans le contexte actuel marqué par une offensive sans précédent contre toutes les conquêtes qui constituent le socle de nos droits collectifs (statuts, sécurité sociale...), il est indispensable de maintenir les valeurs mutualistes face à la pression des compagnies d'assurance qui cherchent à se substituer aux mutuelles historiques de la fonction publique pour faire du profit sur notre santé.

Nous voulons que le pouvoir de décider soit rendu aux adhérents (es).

Nous n'acceptons pas que pour l'année 2018 les cotisations mutualistes aient été fortement augmentées sans que nous n'ayons été consultés, ni même informés, dans un contexte où pèsent déjà lourdement sur nos budgets le blocage des traitements pour les actifs et l'amputation des pensions pour les retraités du fait de la CSG. Nous ne sommes pas des clients! Nous sommes des mutualistes : c'est donc à nous adhérents de décider dans le cadre de véritables AG avec prise de décision à partir des rapports de la direction nationale et non à des « délégués » permanents élus sans mandat, comme c'est devenu le cas dans le cadre du système actuel qui prive les adhérents de tout pouvoir de décision.

Nous voulons que soient rétablis le contact avec l'adhérent(e), les rapports de proximité et de transparence qui doivent prévaloir entre mutuelle et adhérents:

Nous voulons que les adhérents puissent s'y retrouver dans le suivi des remboursements, qui est devenu un tel casse tête qu'une grande partie d'entre nous a renoncé à suivre ses remboursements.

(pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué : pour une même prestation deux virements distincts sont effectués qui peuvent comporter des imputations qui empêchent les rapprochements puis deux relevés d'information sont envoyés jamais simultanément et plusieurs mois après !)

Nous voulons que tous puissent bénéficier de l'assistance d'un conseiller mutualiste, qu'ils soient actifs ou retraités, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

(Dans le département des Bouches du Rhône, seuls les adhérents de Marseille et Aix en bénéficient ; les adhérents des dizaines de communes du nord, de l'ouest et de l'est du département en sont exclus sauf à faire des dizaines de kilomètres)

Nous voulons que l'adresse courrier qui a été supprimée depuis le 1/01/2018 soit de nouveau renseignée et les cartes mutualistes rendues lisibles.

Nous voulons que notre mutuelle prenne toute sa place dans le combat pour la défense de la sécurité sociale

Aujourd'hui les AXA et Cie voient dans la politique gouvernementale consistant à priver progressivement la sécurité sociale de tout financement dédié l'occasion tant attendue pour prendre tout le marché de la santé en évinçant les mutuelles historiques. : d'abord cela a été la suppression des cotisations salariales au 1/01/2018, puis au 1/01/2019 c'est le CICE qui doit être converti en exonération de charges sociales.

Face à la force de frappe financière de ces groupes, nos mutuelles n'auraient d'autre choix que de disparaître ou de s'aligner sur les pratiques de ces groupes, ce qui impliquerait la fin des valeurs de solidarité de la mutualité.

